



Inauguration du Refuge de Pêche



Le samedi 17 mai 2025, le Maire Christophe Toranelli a inauguré le refuge de pêche rénové, en présence des élus, des bénévoles de l'association et de quelques villageois. Ce moment marque l'aboutissement d'un projet important, à la fois pour la sécurité, le patrimoine communal, et la vie associative.

INFORMATIONS CITOYENNES

Réunion de quartier
80^{ème} Anniversaire de la Victoire
Moustique tigre

SOLIDARITE

CCAS
Cabas solidaire

BIBLIOTHEQUE

Semaine verte à la bibliothèque
« Les livres des petits »

SENIORS

Club des 3 Roses
Marche promenade
Sortie en montagne

JEUNESSE (SAJ)

Les mercredis du SAJ

A SAVOIR

Balayage mécanisé

AGENDA

Meeting / SAPA AMCH 2025
Kalistoire
Barbecue géant
Journée Citoyenne/Semaine Verte

COUPON D'INSCRIPTION

Journée Citoyenne

ANNEXE

Révision PLU



Dès 2017, une **commission de sécurité a déclaré le bâtiment non conforme**. En principe, cette décision aurait dû entraîner sa fermeture immédiate et la réalisation de travaux. Pourtant, aucune action n'a été entreprise par la municipalité de l'époque, et le local a néanmoins été loué malgré les risques.

En 2021, la nouvelle équipe municipale a **décidé la fermeture administrative du bâtiment**, assumant pleinement ses responsabilités en matière de sécurité publique. C'est cette décision ferme qui a permis d'enclencher une **réhabilitation complète**, respectueuse des normes actuelles.

Les **travaux ont été réalisés par les membres bénévoles de l'association de pêche**, sous la conduite du président **Christian Réno**, et financés par la commune à hauteur de plus de **100 000 €**.

Le Maire a tenu à **rendre un hommage appuyé** à toutes les personnes investies dans ce projet :

« *Le président actuel, **Christian Réno**, qui a conduit de main de maître l'intégralité des travaux de réfection, dont vous pouvez constater la qualité aujourd'hui, ainsi que l'ensemble des membres qui y ont contribué, méritent amplement vos applaudissements. N'oublions pas l'ancien président, **M. Patrick Mey**, ni l'ensemble des services de la commune, qui ont, eux aussi, œuvré pour ce magnifique résultat. Un grand merci à tous* ».

Aujourd'hui, le refuge est :

- ✓ **Entièrement remis aux normes**
- ✓ **Autonome en énergie** grâce à une centrale photovoltaïque
- ✓ **Doté d'eau potable**, filtrée sur place
- ✓ **Prêt à accueillir de nouveaux pêcheurs, promeneurs et amoureux de la nature** dans des conditions optimales

L'attractivité de ce lieu est soulignée : les bénévoles du jardin, les promeneurs, les usagers de la piste cyclable et nos amis pêcheurs sauront en profiter pleinement. La commune continuera à œuvrer pour maintenir cet écrin de verdure, un des lieux les plus plébiscités par nos concitoyens. La cérémonie s'est conclue par la **coupure officielle du ruban** aux côtés de **M. Réno** et **M. Mey**, suivie d'un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Place Georges Bourgeois : construisons ensemble la place de demain



Le 19 juin dernier, une cinquantaine d'habitants se sont réunis autour du maire **Christophe Toranelli** pour une réunion publique organisée directement sur la place Georges Bourgeois.

Objectif : co-construire le projet de réhabilitation de la dernière grande place du village.

→ De nombreux enjeux au cœur des échanges

Les habitants ont été invités à réfléchir collectivement à l'avenir de cet espace central. Plusieurs enjeux ont été soulevés :

- ✓ **Désimperméabilisation des sols**, pour limiter l'envoi des eaux pluviales vers la station d'épuration ;
- ✓ **Circulation et sécurité routière**, avec des propositions telles que la mise en sens unique, la création de chicanes ou d'une écluse de voirie pour ralentir les véhicules ;
- ✓ **Respect des limitations de vitesse**, souvent signalé comme un problème récurrent ;
- ✓ **Revégétalisation de la place**, pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'agrément de l'espace public ;
- ✓ **Maintien des usages festifs**, afin que la place continue d'accueillir fêtes et cérémonies tout en conservant des possibilités de stationnement lors des grands événements.

→ Des pistes d'aménagement évoquées

Parmi les nombreuses idées exprimées, certaines pistes ont été proposées lors des échanges :

- ✓ Mise en place d'un stationnement en épi autour de la place ;
- ✓ Maintien d'une zone d'atterrissage pour hélicoptère en cas d'urgence vitale ;
- ✓ Installation éventuelle de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- ✓ Création d'un parking à vélos ;
- ✓ Prise en compte de la circulation du bus scolaire et de l'arrêt existant dans le futur aménagement ;
- ✓ Idée d'un aménagement ludique avec des silhouettes d'enfants ou d'animaux à déplacer, pour sensibiliser les automobilistes à la prudence ;
- ✓ Sans oublier la prise en compte du réseau électrique dans la réflexion globale sur les aménagements.

→ Et le financement ?

La question du financement a naturellement été posée.

À ce stade, aucun budget n'a encore été arrêté. Une étude chiffrée sera bientôt lancée pour établir un cahier des charges précis. Les modalités de financement seront définies à l'issue de cette étude.

→ Et la suite ?

Le projet d'aménagement sera désormais confié à un cabinet d'études, qui s'appuiera sur les contributions recueillies lors de la réunion pour élaborer une proposition.

Une nouvelle réunion publique aura lieu prochainement à la salle polyvalente pour présenter cette proposition aux habitants et poursuivre les échanges.

→ Construire ensemble un espace de vie

La concertation citoyenne est au cœur de nos projets depuis le début de notre mandat : **c'est en travaillant collectivement que nous ferons de cette place Georges Bourgeois un espace à la fois fonctionnel, sécurisé, accueillant et vivant pour tous.**

80^{ème} Anniversaire de la Victoire : Souvenir et Reconnaissance



En ce 8 mai 2025, nous avons rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation.

Nous avons également commémoré la victoire de 1945 pour son 80^e anniversaire. La cérémonie s'est déroulée sous la houlette de **Louis Kleinhoffer**, adjoint au maire et président de l'UNC locale.

L'Union nationale des combattants et ses porte-drapeaux, les élus municipaux, ceux du Conseil municipal des enfants, les sapeurs-pompiers avec leur drapeau et sa garde, une délégation de la gendarmerie, les élèves et leurs professeurs ainsi que de nombreux Pulversheimois étaient présents.

Cette cérémonie a été rehaussée par les musiciens de l'Accordéon Club, avec à leur tête **Anatole Risser**, leur directeur. Ils étaient accompagnés par nos chorales : la chorale scolaire dirigée par **Mme Gross**, secondée par **Mme Aline Kaluzinski**. Tout ce petit monde était sous la houlette de **Mme Gosserez-Muré**, leur directrice.

Un texte en souvenir des déportés a été lu successivement par **Adrien, Chiara, Léana, Timéo et Quentin**, notre petit maire, suivi par le message de **Mme Simone Lutolf**, secrétaire de l'UNC de Pulversheim.

Le "**Chant des Partisans**" a été entonné par la chorale scolaire, accompagnée par **Charline et Léana** au clavier, et **Louise** au violon. Ce chant a laissé la place à « **La Marseillaise** », exécutée avec brio par l'Accordéon Club et nos trois chorales réunies. Nous les remercions toutes et tous pour leur participation et leur prestation. **Gabriel, Charline, Léo, Héléna, Arthur et Noé** ont récité à tour de rôle un poème mettant en avant la paix.

S'en sont suivies les traditionnelles lectures, allocutions et le message du ministère des Armées, par **Lionel Bertrand, Rachel Feder et M. le Maire Christophe Toranelli**.

Avant la fin de cérémonie, la chorale scolaire a entonné un chant bilingue intitulé *Es Lebe L'Amitié*. Nous avons ensuite partagé le verre de l'amitié avec les convives désireux de prolonger ce moment d'hommage et de commémoration.



Attention au moustique tigre !



Le moustique tigre, actif toute la journée, prolifère dans les eaux stagnantes et pique à plusieurs reprises. Il se développe à proximité des habitations, souvent dans des contenants extérieurs comme les coupelles, seaux ou récupérateurs d'eau.

→ Pour éviter sa prolifération :

- ✓ **Videz les récipients contenant de l'eau deux fois par semaine.**
- ✓ **Rangez à l'abri les objets pouvant retenir l'eau.**
- ✓ **Couvrez hermétiquement les cuves, bidons, récupérateurs.**
- ✓ **Nettoyez gouttières, siphons, bassins, etc.**
- ✓ **Éliminez les déchets inutiles.**

→ **Astuce** : frottez les bords des contenants avec une brosse pour retirer les œufs.

→ **Signalez sa présence sur** : signalement-moustique.anses.fr

Pour plus d'informations
et signaler la présence
du moustique tigre :



signalement-moustique.anses.fr

www.slm67.fr



Le CCAS de Pulversheim vous informe

Certains d'entre nous sont en situation de précarité alimentaire, sans que la communauté n'en soit toujours consciente. Il peut s'agir de vos voisins, de vos amis, ou de simples connaissances...

C'est pour cette raison que nous avons mis en place le dispositif du « Cabas solidaire » au Carrefour Express, mais cela ne suffit pas.

Nous avons, à la mairie, un accord avec l'association **CARITAS de Wittelsheim**, qui propose des denrées alimentaires via son **épicerie solidaire**. L'association offre également un large éventail d'activités pour lutter contre l'isolement. Pour y avoir accès, il est nécessaire de rencontrer une assistante sociale afin d'établir un bilan de votre budget.

→ Deux possibilités s'offrent à vous

- ✓ Soit vous prenez rendez-vous avec l'assistante sociale de secteur à **Wittelsheim**, au **03 89 55 62 00**.
- ✓ Soit vous prenez rendez-vous à la **mairie**, au **03 89 83 69 00** (aux heures d'ouverture), afin de rencontrer **Mme Rachel FEDER**, adjointe au maire et assistante sociale.

N'oublions pas de prendre soin les uns des autres.

C'est le retour du « cabas solidaire »

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de notre commune renouvelle son action : une collecte de denrées alimentaires **au profit des Pulversheimois en situation de précarité**, se déroulera dans votre « **Carrefour Express** » où un caddie sera mis à disposition à l'entrée du magasin et à l'accueil de votre mairie (durant les heures d'ouverture),



du vendredi 20 juin au lundi 23 juin 2025



Pour aider les personnes en situation de précarité, on n'est jamais trop nombreux. Nous comptons sur votre générosité pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

GRUPE D'OPPOSITION « PULVERSHEIM DEMAIN »

Chères Pulversheimaises et Chers Pulversheimois, la présence d'un CPI (Centre de Première Intervention) dans notre Commune est un atout indéniable. **Nos sapeurs-pompiers interviennent régulièrement et assurent un premier secours de qualité, apprécié de tous.**

Il est vrai que, lors du dernier mandat, M. le Sous-préfet nous avait mis en demeure de fermer notre caserne au vu des dysfonctionnements que celui-ci rencontrait ! **En aucun cas cela était un souhait de la Commune !** Nous nous sommes alors immédiatement mis en œuvre afin de trouver une solution et d'éviter la disparition de notre caserne.

Après de nombreux efforts, nous avons pu régler la situation et permettre ainsi la survie de notre CPI. Il est vrai aussi que le bâtiment actuel est vétuste et nécessiterait des actions de remise en état ! Est-ce que son transfert dans les bâtiments du Lycée, jugés comme passoires thermiques, est judicieux ?

Une personne de notre équipe fait effectivement partie du CCCSPV, (Comité Consultatif) mais les réunions ne sont pas nombreuses et les décisions sont souvent prises sans sa concertation !

En tout cas, merci aux sapeurs-pompiers pour leur investissement et leur abnégation. Nous avons toujours soutenu leurs actions et nous continuerons à le faire !

Vous savez tous aussi qu'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, alors méfions-nous des subventions annoncées dans le dernier bulletin ! Elles sont loin d'être acquises tout simplement parce que les projets n'ont pas encore été approuvés, ni validés ! **Pour 2025, seul un subventionnement à hauteur de 60 000€ a été budgété !** Alors restons réalistes !

Pour la liste « **Pulversheim ... Demain, un village attractif où il fait bon vivre** »

Jean-Claude **EICHER** – Annette **KEMPF** – Alfred **KALUZINSKI** – Matthieu **PRIMUS** – Joël **PETERSCHMITT**

Semaine verte à la bibliothèque

→ Lecture au potager



Laissez-vous emporter par des histoires de potagers enchantés, de nature espiègle et de contes tout verts ! Les lectures se dérouleront dans le jardin des Coucous, juste à côté de l'école maternelle.

Un moment à partager en plein air, pour petits et grands curieux !

✓ *Date : mercredi 18 juin, de 10h à 11h*

→ Exposition « Biodiversité » des élèves

Les élèves des classes de CP/CE1 et CE2/CM1 ont participé à un projet collaboratif autour de la découverte de la biodiversité, mené à la fois dans l'enceinte de l'école et au cœur du village.

L'objectif de ce projet était de sensibiliser les enfants à la diversité des espèces animales et de leur apprendre à mieux les reconnaître. Les séances étaient animées par **M. Lionel Juif**, responsable de la corporation des naturalistes de l'Écomusée d'Alsace et coordinateur de la LPO Thur.

En parallèle, les élèves ont réalisé des œuvres artistiques inspirées de leurs observations, en collaboration avec **M. Richard Knibiehly Thur**, artiste peintre. Ces créations seront exposées à la bibliothèque.

✓ *Date : du 30 mai au 30 juillet 2025*

→ Exposition « Uff d'Sitta » (« sur le côté »)

Dans le cadre de la Semaine verte, et en complément des conférences et débats prévus, **Christel Schweitzer**, membre de l'HAPEC, vous invite à découvrir la petite exposition « **Uff d'Sitta** » (« sur le côté »). À travers cette exposition, vous suivrez une action de ramassage de déchets autour du village : l'occasion de prendre conscience de la quantité étonnante de déchets abandonnés dans la nature.

✓ *Date : du 30 mai au 30 juillet 2025*

« Les livres des petits » reviennent

Un mercredi par mois, prenez un moment pour venir partager un joli temps autour des livres, dédié aux tout-petits de 0 à 4 ans.

Plongeons ensemble dans l'univers des histoires, rythmées par de la musique ou des comptines — que vous soyez parents, grands-parents ou assistantes maternelles, vous êtes les bienvenus !

✓ *Date : mercredi 25 juin de 9h à 9h45, places limitées, sur réservation.*



Au plaisir de vous accueillir très bientôt

Elodie et Fiona

Club des 3 Roses



Nous vous invitons à partager un café et un petit dessert dans une ambiance conviviale. Vous pourrez ensuite jouer aux cartes, aux jeux de société, etc. Les personnes ne pouvant pas venir par leurs propres moyens peuvent être prises en charge par nos soins. Le club est ouvert à tous sans limite d'âge, des plus jeunes ou moins jeunes. Vous pouvez vous inscrire au 03 89 48 28 45.

→ **La rencontre est prévue à la salle polyvalente**

✓ **Date : mercredi 4 juin 2025 de 14h à 17h**

Sortie « Marche Promenade »

Notre balade nous emmènera au Jardin des Coucous.

✓ **Rendez-vous le jeudi 18 juin à 14h sur la place Georges Bourgeois**

Inscriptions obligatoires avant le 16 juin, au 03 89 83 69 00 aux heures d'ouverture de la mairie ou laissez un message au 07 50 54 90 41

Faute d'inscriptions suffisantes, la sortie sera annulée.



Sortie Montagne « Les Châteaux du Hohlsbourg et du Plixbourg »



Cette boucle nous fera découvrir les deux châteaux, avec de belles vues sur la plaine. Le circuit est de 10 km avec un dénivelé d'environ 500 m.

Bâtons de marche conseillés. Le repas sera tiré du sac.

✓ **Rendez-vous le jeudi 26 juin 2025 à 9h sur la place Georges Bourgeois**

Inscriptions obligatoires en mairie jusqu'au 23 juin, aux heures d'ouverture au 03 89 83 69 00 ou laissez un message au 07 50 54 90 41.

Faute d'inscriptions suffisantes, la sortie sera annulée.

Pour celles et ceux qui souhaitent bénéficier d'un service d'accompagnement (courses - Pharmacie – rdv médicaux etc....) vous pouvez contacter la mairie aux heures d'ouverture au 03 89 83 69 00 ou laisser un message au 07 50 54 90 41

SERVICE ACTIONS JEUNESSE

Les « Mercredis » du SAJ



Date	Activité	Horaire	Lieu de RDV	Tarif
Mercredi 4 juin	PUMP TRACK à Buhl	14h – 17h	MJC de Bollwiller	Gratuit
Mercredi 11 juin	Jeux Olympiques à Decathlon	14h – 17h	MJC de Bollwiller	Gratuit
Mercredi 18 juin	Projet Europa Park	14h – 17h30	MJC de Bollwiller	Gratuit
Mercredi 25 juin	Passerelle / Colmar Plage Fast Food	14h – 20h	MJC de Bollwiller	11€/12€/13€*

*Concernant la grille tarifaire sur les activités payantes se renseigner auprès de la MJC de Bollwiller.

N'hésitez pas à contacter le SAJ pour connaître les conditions d'inscriptions, etc.

MJC Bollwiller : 03 89 48 10 04 / Contact SAJ : 06 24 96 23 33 / Courriel : accueil@mjc-bollwiller.fr

A SAVOIR

Balayage mécanisé en vue !



Le service propreté, à la fois manuel et mécanisé, de la m2A sera de passage dans notre commune les :

- ✓ *lundi 2, mardi 3 et mercredi 4 juin 2025*
- ✓ *entre 7h30 et 11h30*

Pour que le nettoyage des rues se déroule dans les meilleures conditions, merci de ne pas stationner vos véhicules sur la route ni sur les trottoirs pendant ces matinées.

Un petit geste de votre part, pour des rues toutes propres !

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre coopération !

AGENDA

Meeting / SAPA AMCH 2025

Le meeting annuel de l'**Aéro Modèle Club de la Hardt** se tiendra les 8 et 9 juin sur notre magnifique terrain de Pulversheim.

Comme chaque année, attendez-vous à un spectacle aérien grandiose : acrobaties, démonstrations, et moments inoubliables pour petits et grands !

- ✓ *Terrain de l'Aéro Modèle Club de la Hardt – Pulversheim*
- ✓ *Dates : samedi 8 et dimanche 9 juin*
- ✓ *Animations et vols tout au long du week-end*
- ✓ *Buvette et restauration sur place*
- ✓ *Entrée libre – ambiance conviviale garantie !*

Venez nombreux admirer le ciel se transformer en scène de spectacle !

Kalistoire : La fête du Bassin Potassique au Carreau Rodolphe

→ **Dimanche 15 juin de 9h à 18h**



Venez célébrer l'histoire et la culture de notre territoire lors de cette journée festive au Carreau Rodolphe. Kalistoire rend hommage aux femmes de mineurs et à toutes les femmes.

→ **Au programme**

- ✓ Expositions, animations pour enfants, spectacles
- ✓ Restauration sur place

→ **Entrée libre**

- ✓ Un événement à ne pas manquer pour petits et grands !

→ **Renseignements**

- ✓ 06 27 70 63 43

→ **Site web**

- ✓ www.carreau-rodolphe.com

Barbecue géant

L'Amicale de Pêche de Pulversheim organise un **barbecue géant** le **dimanche 22 juin 2025** à partir de **11h**, à l'**étang des Coucou**.

Cet événement convivial est ouvert à tous : habitants, familles, amis, pêcheurs ou non ! Ce sera l'occasion de passer un agréable moment en plein air, dans une ambiance chaleureuse.

→ **Menus proposés**

- ✓ *Menu adultes – 15 € / Boissons supplémentaires non comprises*
- ✓ *Apéritif, Côtelettes, merguez, saucisses blanches, Crudités*
- ✓ *Dessert, Café*

→ **Menu Enfants – 8 €**

- ✓ *1 sandwich avec saucisse au choix*
- ✓ *1 verre de soda*
- ✓ *Dessert*

→ **Informations pratiques**

- ✓ *Réservation obligatoire avant le 6 juin 2025*
- ✓ *Nombre de places limité*

→ **Réservations**

- ✓ *Par téléphone : **06 33 36 07 04** (appels après 15h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; toute la journée le mercredi) / ou par mail : chauvelot.monica@gmail.com*

→ **Paiement**

- ✓ *Par **chèque** à l'ordre de : **Amicale de pêche de Pulversheim***
- ✓ *Talon à remettre directement à l'étang le dimanche, ou à envoyer à : **Mme Chauvelot Monica – 11C rue d'Ensisheim – 68840 Pulversheim***
- ✓ ***Aucune réservation ne sera prise en compte sans règlement.***



Semaine Verte du 14 au 19 juin 2025

→ 4^{ème} édition : Plan Climat et Biodiversité : Vers un avenir durable



Journée Citoyenne : samedi 14 juin 2025

Conférences / Débats : 16, 17 et 19 juin 2025

Marché paysan/artisanal : Mercredi 18 juin 2025

Expositions des élèves de l'école élémentaire notre village

→ Lundi 16 juin 2025 à 19h à la salle polyvalente

Conférence de Monsieur Claude BRESSE et Madame Anne FUCHS. Où va notre Terre ?

Que pouvons-nous faire ? Réflexions et regards croisés : sciences, philosophie et spiritualité.

Bien plus qu'une conférence, nous proposons pour cette soirée d'introduction à la **Semaine Verte** organisée par la Commune de Pulversheim de réfléchir ensemble à la situation critique de notre planète, notre maison commune.

Dans un premier temps, nous partirons d'une relecture de l'évolution des théories scientifiques qui ne cessent de s'affiner (en passant par différentes thèses d'un univers imprévisible, des hasards, du créationnisme, de l'évolutionnisme, du Big Bang, ...). Nous pourrions nous étonner que science et foi se mettent de plus en plus difficilement en contradiction avec les aspirations profondes de l'homme qui a soif d'un monde et d'une vie qui ont du sens, celui que recherchent de tout temps les philosophes et qu'éclaire la spiritualité.

Dans un second temps, nous pourrions nous interroger sur les attitudes à adopter : poursuivre la folle course égoïste de *l'« après-moi, le déluge »* dans laquelle notre société nous engage ? Ou nous en libérer ensemble, dans une transition vers une *« écologie intégrale »* ? De quoi s'agit-il ? Comment faire ? Avec quels outils ?

→ Mardi 17 juin 2025 à 19h à la salle polyvalente

Monsieur Schweitzer, médiateur à l'Ecomusée, parlera de la biodiversité... : les Chauves-souris.

Longtemps perçues comme des créatures démoniaques, les chauves-souris sont en réalité des animaux fascinants. Capables de voler librement, de se suspendre tête en bas, et de voir avec leurs oreilles, elles sont de redoutables chasseuses d'insectes. Ces mammifères, autrefois mal aimés, sont aujourd'hui des alliés précieux dans la lutte contre certaines maladies. Découvrez ces animaux discrets, véritables insecticides naturels de vos jardins.

→ Mercredi 18 juin 2025 de 18h à 21h salle polyvalente

Après le succès de la première édition, ne manquez pas le 2^e Marché Paysan & Artisanal !

Plus de 15 exposants vous attendent pour une soirée haute en couleurs et en saveurs :

- ✓ Miel, vin, brasserie, produits du terroir, bijoux et minéraux, charcuterie, gâteaux, maroquinerie et d'autres produits à découvrir !

Ambiance festive : **Animation musicale – Restauration sur place**

→ Jeudi 19 juin 2025 à 19h à la salle polyvalente

Le collectif HAPEC (Humilishisala - Atelier de Pensée Écologique et de Créativité) reviendra sur le thème des transports et de la circulation, ainsi que sur celui de la sécurité sociale alimentaire. Et puis, il abordera le sujet des déchets (aux alentours du village).

COUPON D'INSCRIPTION

« ENSEMBLE, FAISONS DE NOTRE COMMUNE UN ENDROIT ENCORE PLUS AGREABLE A VIVRE POUR TOUS ».

Comme chaque année, nous organisons la traditionnelle « **Journée Citoyenne** », nous vous encourageons à participer en famille, entre amis ou même avec vos voisins, pour vivre ensemble ce moment de solidarité et de partage. Chaque geste compte, et ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses pour notre commune.

Nous comptons sur votre présence et votre engagement pour faire de cette journée citoyenne un véritable succès.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour toute suggestion d'activité à ajouter à notre programme.

Merci d'avance pour votre participation et votre soutien.

✓ **Date : Samedi 14 juin 2025** – A partir : **de 7h45** – Lieu de RDV : **Salle polyvalente**

✓ **Fin des ateliers : 12h30** – Repas en commun : **13h à la salle polyvalente**

→ **Nous vous proposons les ateliers suivants :**

- ✓ Aménagement et désherbage du **cimetière**
- ✓ Jardinage **Jardin des Coucous**
- ✓ Ramassage des déchets sur le **ban communal**
- ✓ Entretien et nettoyage de **l'Eglise Saint Jean**
- ✓ Parc **Saint Etienne** (entretien des allées, plantations)
- ✓ Chantier des **écoles**
- ✓ Entretien du pont "**bleu**"
- ✓ Intendance : **préparation repas, service, vaisselle, etc.**



Inscrivez-vous dès à présent dans l'atelier de votre choix par retour du bulletin d'inscription.

→ **au plus tard le 6 juin 2025**

Dépôt du bulletin à la mairie - Par mail : accueil@pulversheim.fr - Par téléphone au 03 89 83 69 00 – Ou remplissez le formulaire en ligne à partir du site de notre village : <https://pulversheim.fr>

✂ ----- Formulaire journée citoyenne -----

Participation Journée Citoyenne Ecoresponsable le samedi 14 juin 2025				
NOM	PRENOM	AGE	ADRESSE, TELEPHONE, MAIL	REPAS
				OUI / NON
				OUI / NON
				OUI / NON
Notez ici sur quel atelier ou sur quels travaux vous souhaitez intervenir ou être affectés :				
Atelier :				
Suggestions de chantier :				
Signature :				

Politique de confidentialité. (RGPD).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Pulversheim pour pouvoir répondre à votre demande d'inscription à la journée citoyenne. Les données collectées seront exclusivement utilisées par la commune de Pulversheim et ne feront l'objet d'aucune communication. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant directement au service accueil de la commune de Pulversheim. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

→ Information officielle de la commune

La révision du PLU est une procédure longue et complexe, qui fait évoluer, notamment, l'ensemble des grandes orientations d'aménagement du territoire.

Adopté en mai 2005, certaines dispositions du PLU de la commune de Pulversheim apparaissent inadaptées ou ne répondaient plus aux attentes des administrés. Il a paru nécessaire à la Municipalité d'engager une révision de son PLU afin de le mettre en adéquation avec la stratégie d'aménagement et d'urbanisme portée par les élus, dans le respect des dispositions du SCOT de la région Mulhousienne.

À ce titre, la révision du PLU est prescrite, avec pour objectifs :

- **Intégrer** les récentes évolutions législatives, principalement les dispositions de la loi Grenelle II (loi portant engagement national pour l'environnement – ENE) du 12 juillet 2010 et de la loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) du 24 mars 2014 ;
- **Assurer** la compatibilité du document d'urbanisme communal avec le SCOT de la Région Mulhousienne, dont la révision est bien engagée ;
- **Orienter** la révision du PLU, outre la prise en compte des nouveaux objectifs assignés au PLU par l'art. L 121-1 du Code de l'Urbanisme, vers les objectifs suivants :

- réinterroger l'ouverture à l'urbanisation de certaines réserves foncières prévues dans le PLU de 2005 au nord du tissu urbain de la commune,
- densifier le village en résorbant les « dents creuses », tout en préservant la spécificité de la cité minière
- poursuivre le renouvellement urbain et l'émergence du projet à l'intersection de la rue de Cernay et de la rue de Mulhouse,
- veiller à la préservation des continuités écologiques, en reprenant les dispositions issues du Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Alsace adopté en janvier 2014, prises en compte dans le cadre de la révision du SCOT,
- inscrire des dispositions efficaces pour permettre à PULVERSHEIM non soumise aux obligations de la loi SRU de tendre progressivement à de futures obligations en matière de mixité sociale le cas échéant,
- conforter les activités économiques par le maintien et développement des commerces au centre et dans les secteurs d'activités dédiés (ZAC de la Thur...),
- optimiser les systèmes de mobilité interne et externe (liaisons douces, transports en commun) pour assurer le lien entre les quartiers mais également vers les secteurs touristiques ou de loisirs (Ecomusée, Parc du Petit Prince, rives de la Thur,...) et les connexions avec les autres communes de l'agglomération.

- **Adapter** le zonage et le règlement qui s'y applique afin de répondre plus finement aux spécificités des différents sous-secteurs urbains de la commune (préciser : zone urbaine ou autres ? quelles spécificités...);

Par [délibération n°2017-09](#) en date du 4 mai 2017 la commune de Pulversheim a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme, défini les objectifs poursuivis et fixé les modalités de la concertation conformément aux dispositions des articles L.103-2 et L.153.31 et suivants du Code de l'Urbanisme. Le 20 mai 2019, le conseil d'agglomération de m2A approuve le transfert de compétence « PLU » à l'échelle intercommunale et adopte une charte de gouvernance.

La compétence « PLU » devient officiellement celle de m2a au 1^{er} janvier 2020.

Les modalités de gouvernance définies dans le cadre de ce projet de charte de gouvernance placent donc les communes au cœur d'un dispositif partenarial, nourri d'échanges constructifs entre les deux collectivités et laissant l'opportunité aux communes de continuer à envisager la stratégie en matière d'urbanisme prévisionnel sur son territoire.

Après un changement de municipalité intervenu en juin 2020, et la volonté de transformer les objectifs fixés par la [délibération n°2017-09](#), une nouvelle délibération fixe les nouveaux objectifs du PLU en date du 11 février 2021.

→ **Les nouveaux objectifs sont les suivants**

[Pulversheim, village en transition engagé](#)

Faire de Pulversheim un nouveau "village en transition", via une démarche globale pour engager une transition écologique et un développement durable de la commune, à l'instar du village voisin d'Ungersheim et des autres villes en transition.

[Pulversheim, pour une biodiversité confortée](#)

Veiller à la préservation de la biodiversité animale et végétale, en confortant et renforçant les réservoirs et les continuités écologiques qui en sont les supports dans les milieux alluviaux et forestiers de la Thur et les espaces agricoles. Mais aussi au sein des espaces urbanisés que sont le village, l'Aire de la Thur et le Carreau Rodolphe pour allier qualité environnementale et qualité paysagère.

[Pulversheim, pour une agriculture raisonnée](#)

Préserver les espaces à vocation agricole et aller vers une certaine autonomie alimentaire. Développer un ou plusieurs sites de production agricole (maraîchère, fruitière, élevage...), notamment entre l'étang et la rue de Guebwiller, pour une valorisation locale en circuit-court, dans une démarche coopérative avec les communes voisines (Bollwiller, Feldkirch, ...).

[Pulversheim, pour une énergie économisée](#)

Aller vers une certaine autonomie énergétique en favorisant et en multipliant les petits projets de recours aux énergies renouvelables qui valorisent in situ ou en circuit très-court l'énergie produite (solaire pour chauffer équipements communaux, serres ou logements privés, ...).

[Pulversheim, pour une urbanisation et une démographie maîtrisée](#)

Maîtriser le développement urbain et démographique pour ralentir l'accroissement de la population dans une première étape, et prendre le temps de bien intégrer les récentes opérations, dont la plus grande dite « Des Rosen » en cours de réalisation. Veiller à une offre de nouveaux logements adaptés aux besoins de tous les Pulversheimois, jeunes comme seniors, ménages modestes comme plus aisés.

Phaser la poursuite du développement résidentiel entre les différents sites stratégiques, qu'ils soient en cœur du village ou en frange du village (tel le lotissement Des Rosen), en donnant la priorité aux sites ne portant pas préjudice aux espaces agricoles et exempts d'enjeux environnementaux forts (pollution, vergers, etc.).

[Pulversheim, pour des équipements optimisés](#)

Requestionner les besoins des équipements publics de Pulversheim, pour s'assurer de leur adéquation avec les besoins actuels et futurs de la population et pour optimiser leur fonctionnement (mutualisation, consommation d'énergie, etc.). La réflexion concernera notamment la caserne des pompiers ou encore la serre de production florale.

Pulversheim, pour des déplacements sécurisés et moins motorisés

Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, tels que la marche à pied pour les déplacements internes à la commune vers les équipements/commerces et entre les quartiers, ou le vélo pour les déplacements quotidiens ou de loisirs. Réinterroger l'aménagement de certains tronçons peu sécurisés, telle la rue d'Ensisheim.

Pulversheim, pour une économie entre attractivité et proximité

Conforter les activités économiques par le maintien et le développement des commerces et services de proximité au centre, des entreprises dans les secteurs d'activités dédiés (Aire de la Thur, zone du Vert Bois), du site touristique de l'Ecomusée et du carreau Rodolphe ainsi que des activités agricoles.

Pulversheim, pour un le patrimoine valorisé

Préserver l'identité des éléments du patrimoine bâti et historique, qu'il soit rural (site de l'Ecomusée, anciennes fermes, ...) ou minier (cité, Carreau Rodolphe), tout en lui permettant d'évoluer pour s'adapter aux besoins.

Réunions publiques et ateliers participatifs

Dans le cadre de cette procédure, des réunions publiques d'information et d'échanges avaient été prévues à différentes étapes de la procédure.

- Une première réunion publique abordant le PLU sous les aspects du cadre général, des étapes et du contenu, du calendrier, et présentant la synthèse du diagnostic et les premiers enjeux du PLU actuel, s'est déroulée le **27 janvier 2022**, à la salle polyvalente à 19h30 : Il s'agissait de présenter et échanger sur le diagnostic, les enjeux, le nouveau PADD et le zonage

Présence d'une cinquantaine de personnes. Diaporama pédagogique présenté par l'agence d'urbanisme. Séance de questions avec réponses par la mairie, l'agence et m2A. Une version imprimée A0 du projet de plan de zonage.

- Un atelier participatif sur la prise en compte du cadre de vie dans le PLU a eu lieu le samedi 22 octobre 2022.
- **Une réunion publique a lieu le 26 février 2025**, tenue à la salle polyvalente à 19h :
- Présentation et échanges sur les orientations d'aménagement, le zonage et le règlement.
 - ⇒ Présence d'une trentaine de personnes. Diaporama pédagogique présenté par l'agence d'urbanisme. Séance de questions avec réponses par la mairie, l'agence et m2A.

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Le projet d'aménagement et de développement durables présente le projet communal pour les 8 à 10 années à venir. Il est le document-cadre du PLU en définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été débattu à plusieurs reprises dans les assemblées de l'agglomération(m2A) et de la commune de Pulversheim, notamment en février 2019, avril et mai 2021 mais également en septembre 2024. Il a été suivi du Débat en Conseil d'agglomération le 14 octobre 2024.

La rédaction de ce document stratégique a pu prendre en compte l'ensemble des observations issue de ces consultations et est aujourd'hui disponible, déclinées selon 5 axes principaux :

- Axe 1 : Préserver et gérer durablement les espaces naturels et forestiers et les ressources naturelles
- Axe 2 : Accompagner le passage du cap des 3500 habitants et adapter l'offre de logements aux besoins de tous les habitants
- Axe 3 : recentrer au maximum le développement urbain dans les espaces urbanisés et veiller à la qualité du cadre de vie résidentiel
- Axe 4 : Assurer une offre de mobilités et d'équipements plus durables au service des habitants
- Axe 5 : assurer une économie locale au service des habitants et soucieuse de l'environnement et du patrimoine

Ce projet de PADD se décline principalement sous la forme de :

- un plan de zonage délimitant des zones urbanisables (U et AU) et des zones agricoles et naturelles pas ou peu constructibles (A et N)
- un plan des éléments de patrimoine bâti et paysager à protéger
- un règlement écrit détaillant les règles et conditions de constructibilité et de protection
- d'orientations d'aménagement et de programmation, notamment sur 3 secteurs stratégiques.

Vous pouvez consulter l'intégralité des documents du projet de PLU sur le site internet de la commune : <https://pulversheim.fr/urbanisme-2/>

Bilan de la Concertation

Le bilan de la concertation fera l'objet d'une information au conseil municipal en juin 2025 et est d'ores et déjà disponible en Mairie.

Arrêt du PLU

Le conseil d'agglomération a décidé de l'arrêt du PLU. Cette décision sera actée par une délibération qui interviendra le 16 juin 2025 et autorisera la consultation des Personnes Publiques Associées.

Enquête publique du PLU

L'enquête publique du projet de PLU sera prescrite prochainement et l'enquête devrait se dérouler à l'automne 2025. Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

Pendant toute la durée de l'enquête :

- Le dossier d'enquête publique a été consultable :
 - ✓ Sur support papier en Mairie de Pulversheim, aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
 - ✓ Sur un poste informatique dédié, en Mairie, accessible gratuitement aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
 - ✓ Sur le site internet de la Mairie et de l'agglomération via un fichier Zip téléchargeable ;
- Plusieurs options ont été proposées pour déposer des observations :
 - ✓ Utiliser le registre d'enquête papier (disponible en mairie de Pulversheim) ou dématérialisé ;
 - ✓ Adresser un courrier ou un mail avant la date de clôture au Commissaire enquêteur,

Le commissaire enquêteur s'est aussi tenu à la disposition du public pour recevoir des observations en mairie durant plusieurs permanences.

À l'issue de l'enquête, le projet de révision du PLU, après les intégrations de certains ajustements et compléments, et après analyse des observations du public, des personnes publiques et du Commissaire Enquêteur, fera l'objet d'une **délibération du Conseil d'agglomération (prévisionnel le 07 décembre 2025)**. Le PLU sera alors adopté et remplacera l'ancien PLU qui date du 30 mai 2005.